

Taxes d'examens

Le paiement des examens de notre Faculté se fait dès à présent par e-facture **sur MyUnifr**.

Les étudiantes et étudiants seront automatiquement notifiés lorsqu'une facture est ajoutée à leur compte, de sorte à ce qu'ils puissent effectuer le paiement relatif.

Les factures pour les taxes d'examens seront générées pendant la période d'inscription (généralement une fois par semaine) ainsi qu'à la fin de la période d'inscription. Veuillez s.v.p. respecter impérativement le délai de paiement de la taxe d'examens : si votre paiement n'est pas effectué dans le délai imparti, vos inscriptions seront annulées. Le délai de paiement pour chaque session est publié dans le calendrier des sessions de notre Faculté: <https://www3.unifr.ch/ses/fr/etudes/examens-travaux/sessions.html>

Les factures facultaires sont disponibles sur le portail MyUniFR, sous Etudes > prestations administratives > Mes factures facultaires. La page se présente ainsi :

🏠 - Études - Prestations administratives - [Mes factures facultaires](#)

Mes factures facultaires

Factures à payer

Facture	Montant (en CHF)	Délai de paiement	Actions
1452296 Facture pour taxes d'examens / SP-2020, Session d'été 2020 Faculté des sciences économiques et sociales et du management	100.00	30.06.2020	Actions ▾

Factures payées et notes de crédits

Facture / Note de crédit	Montant (en CHF)	Actions
Aucun résultat		

Soldes facultaires

Faculté	Solde facultaire
Faculté des sciences économiques et sociales et du management	Factures impayées (en CHF) : + 100.00 Taxes d'examens à facturer (en CHF) : + 0.00 Taxes d'examens à rembourser (en CHF) : - 0.00 Solde facultaire (en CHF) : 100.00

Mes factures facultaires

Les e-factures facultaires pour vos **taxes d'examens** et autres prestations sont listées sur cette page.


Vous devez vous acquitter de vos factures facultaires à payer via le **système e-paiement UniFR**.

Pour procéder au paiement, veuillez sélectionner « **payer** » dans les actions disponibles sur les factures.

Si vous souhaitez qu'une tierce personne paie une facture pour vous, veuillez sélectionner « **copier le lien e-paiement** » et le transmettre.

En cas de question sur l'une de ces factures, veuillez-vous adresser à la faculté émettrice.

Le paiement des e-factures facultaires peut être initié à partir de cette page et propose les méthodes de paiement suivantes :



UNIVERSITÉ DE FRIBOURG
UNIVERSITÄT FREIBURG

EPAIEMENT

VOTRE COMMANDE


Facture pour taxes d'examens / SP-2020, Session d'été 2020

Désignation	Montant (en CHF)
UE-EIG.00054 Info IV: Gestion de projet (f) (4.5 ECTS) -- SP-2020 -- Evaluation continue et examen écrit	20.00
UE-EGE.00285 MAN09F: Comptabilité de gestion (4.5 ECTS) -- SP-2020 -- Examen écrit	20.00
UE-EGE.00283 MAN08F: Management stratégique (4.5 ECTS) -- SP-2020 -- Examen écrit	20.00
UE-EGE.00279 MAN04F: Comptabilité financière (4.5 ECTS) -- SP-2020 -- Examen écrit	20.00
UE-EGE.00287 MAN10F: Finance d'Entreprise (4.5 ECTS) -- SP-2020 -- Examen écrit	20.00


Montant total : CHF 100.00


Veillez choisir une méthode de paiement

Campus card


 Campus card


Cartes bancaires

 Eurocard / MasterCard

 VISA

Cartes PostFinance

 PostFinance Card

 PostFinance e-finance

Procéder au paiement

Annuler

Une fois le paiement effectué, vous recevrez une notification automatique confirmant que la facture a été réglée.

En cas de question, le Décanat est à votre disposition : decanat-ses@unifr.ch.

Fribourg, 06.07.2020